

Priorités de supervision 2024 de l'AMF





Notre analyse
25/01/2024

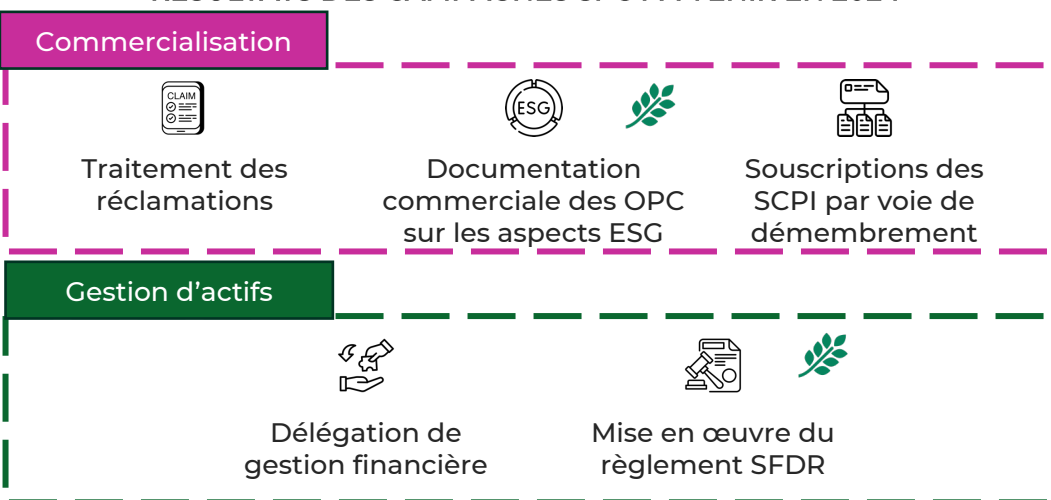
Priorités de supervision de l'AMF pour 2024

L'AMF poursuivra ses actions de supervision sur des thématiques-clés : bonne gouvernance, finance durable et qualité de la donnée des reportings occuperont une part importante des préoccupations du régulateur

RETOUR SUR LES RÉSULTATS DES CAMPAGNES SPOT DE 2023

 <p>Cybersécurité</p>	<p>L'AMF a identifié deux mauvaises pratiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte insuffisante des vulnérabilités potentielles des canaux d'échange de données informatiques avec les autres partenaires dans la cartographie des SI • Limitation de la surveillance automatisée du SI aux heures ouvrées
 <p>Qualité des données de reporting à l'AMF</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'AMF a constaté plusieurs anomalies dans la qualité des données reportées. Les dispositifs de contrôle permanent et de contrôle périodique mis en place n'ont pas conduit à les identifier

RÉSULTATS DES CAMPAGNES SPOT À VENIR EN 2024



PRIORITÉS THÉMATIQUES DE SUPERVISION 2024

<p>Priorités relatives aux Sociétés de Gestion de Portefeuille (SGP)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Suivi des ratios, des indemnisations et des réclamations 2. Qualification et niveau de connaissance des collaborateurs 3. Finance durable : politiques de vote et d'engagement actionnarial 4. Gouvernance et rôle des dirigeants 5. Valorisation des actifs immobiliers et dans le segment non coté
<p>Priorités relatives aux intermédiaires et aux infrastructures de marché</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Qualité des données de reporting MiFIR, EMIR, SFTR et CSDR 2. Activités de trading algorithmique 3. Implication de la fonction de vérification de la conformité dans les processus transverses relatifs à la conduite des collaborateurs 4. Dispositif abus de marché 5. Gouvernance et contrôle des activités externalisées
<p>Priorités relatives aux prestataires de services d'investissement et à la commercialisation d'instruments financiers</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préférences de durabilité dans le parcours client 2. Offres digitales innovantes, transfrontières et/ou portant sur des instruments complexes 3. Conseil en investissement délivré de manière automatisée à des clients non professionnels 4. Supervision des acteurs de l'écosystème commercialisation (PSI / Agents liés) 5. Coûts et charges dans la gestion sous mandat 6. Supervision des conseillers en investissements financiers
<p>Autres thèmes</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Supervision des opérations de titrisation simples, transparentes et standardisées 2. Suivi et supervision des PSAN autorisés sous le régime de l'enregistrement, de l'enregistrement renforcé ou de l'agrément optionnel (loi PACTE)



Sujet de campagne SPOT (voir slide suivante)



Thème lié à la finance durable



Action coordonnée au niveau européen

Zoom sur les thématiques assujetties aux contrôles SPOT

CONTEXTE

FOCUS AMF

ACTIONS À PRÉVOIR

Suivi des ratios, des indemnisations et des réclamations

- Les SGP sont soumises à l'obligation de déclarer à l'AMF les dépassements de ratios
- Les dépassements de ratios peuvent donner lieu à des indemnisations, issues ou non de réclamations de la part des clients

- La pertinence de l'organisation et les moyens dédiés au suivi des dépassements ratios
- La cohérence entre les registres internes de suivi des ratios et les reportings envoyés à l'AMF

- Encadrer par le biais de procédures les processus de dépassement et d'indemnisation
- Mettre en place un dispositif de traitement des réclamations adapté à la réalité opérationnelle
- Définir un dispositif de contrôle interne

Qualification et niveau de connaissance des collaborateurs

- Les SGP doivent s'assurer que les personnes agissant pour leur compte disposent d'une qualification minimale ainsi que d'un niveau de connaissance suffisant.

- Le niveau de connaissances des gérants, vendeurs et responsables de conformité au sein des SGP
- Le contenu des formations et leur pertinence (formation interne ou externe)

- Disposer de procédures pertinentes encadrant ce processus
- Assurer un onboarding efficace des collaborateurs en concertation avec les ressources humaines et la conformité
- Définir un dispositif de contrôle interne

Finance durable : politiques de vote et d'engagement

- Les politiques de vote et de dialogue actionnarial prennent une place de plus en plus importante dans les stratégies et communications ESG. Il est important de s'assurer du contenu et de la portée effective de ces politiques

- La gouvernance en matière de vote et d'engagement
- La cohérence entre les moyens humains et techniques associés notamment lors du recours à des prestataires externes

- Établir des politiques et procédures adaptées à la gestion des fonds ESG
- Définir une cohérence entre politique d'engagement et politique d'exclusion des émetteurs
- Définir un dispositif de suivi et de contrôle

Gouvernance et rôle des dirigeants

- La société de gestion doit veiller à ce que ses dirigeants respectent ses obligations professionnelles

- L'implication des dirigeants dans la mise en œuvre de la politique générale d'investissement, la conformité, la gestion des risques et la politique de rémunération

- Impliquer les instances dirigeantes aux différents processus de la SGP (comitologie)
- Disposer de politiques et procédures adaptées
- Réaliser des reportings minima annuels aux dirigeants sur les risques, défaillances et mesures correctives
- Définir un dispositif de suivi et de contrôle

Implication de la fonction de vérification de la conformité

- L'AMF souhaite être informée de l'implication de la fonction de vérification de la conformité dans les processus transverses liés à la conduite des collaborateurs

- Les mesures disciplinaires et la responsabilisation des collaborateurs ayant engendré une sanction d'une plateforme de négociation
- Les rémunérations et les transactions personnelles

- Etablir un dispositif de suivi et de conformité adapté aux processus transverses
- Disposer de politiques et procédures encadrant les rémunérations et transactions personnelles

Préférences de durabilité dans le parcours client

- Le règlement délégué (UE) 2021/1253 a amendé le cadre de la directive MIF 2 en y introduisant les préférences en matière de durabilité

- La prise en compte des préférences en termes de durabilité des clients

- Intégrer un questionnaire de recueil des préférences de durabilité des clients
- Établir un système assurant l'adéquation du conseil fourni au profil de durabilité du client
- Définir un dispositif de contrôle interne et de suivi

Automatisation du conseil en investissement aux clients non professionnels

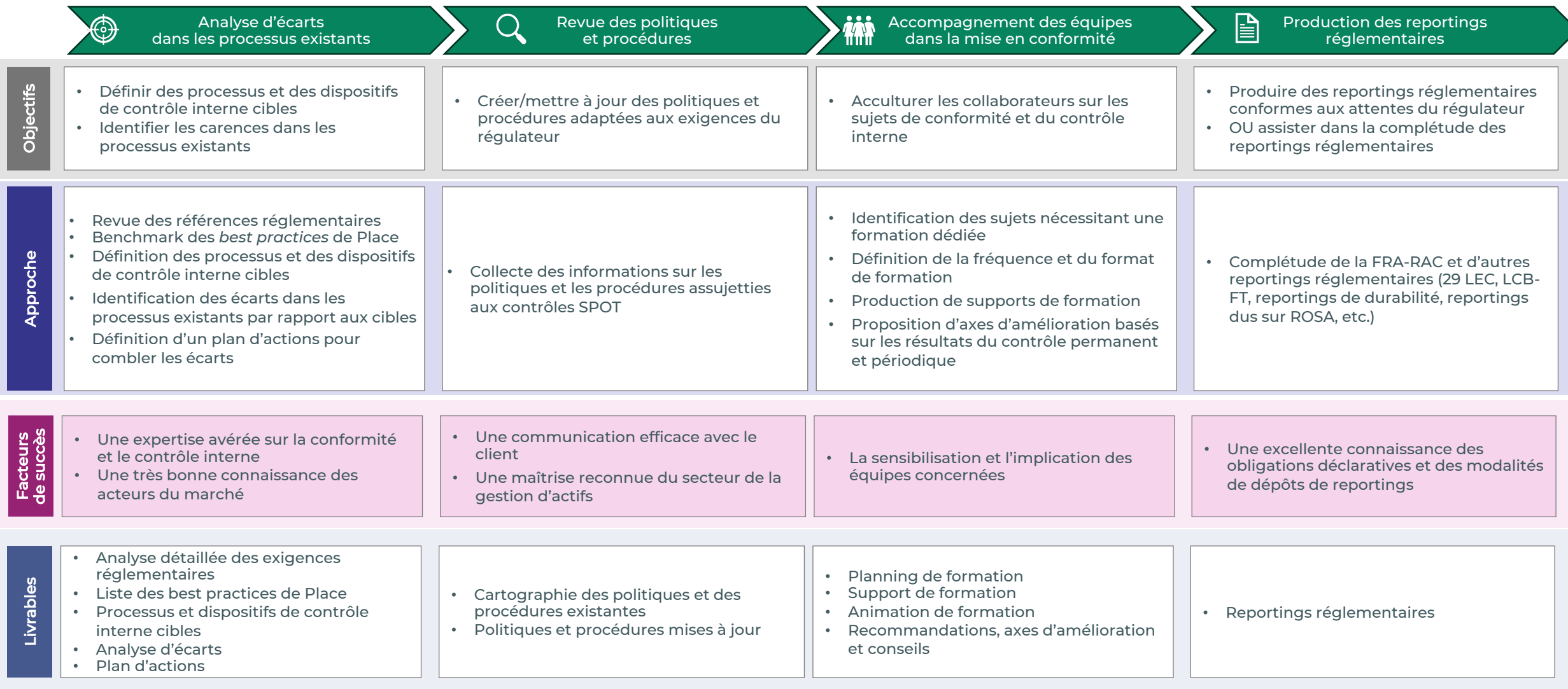
- L'AMF prête une attention particulière aux parcours de commercialisation digitalisés. Une série de contrôles SPOT sera axée sur le conseil en investissement délivré de manière automatisée à des clients non pro.

- Les règles de gestion intégrées dans les algorithmes
- La clarté, la pertinence et la standardisation des conseils fournis aux clients
- Les modalités d'intervention humaine dans le processus

- Établir des politiques et des procédures permettant la traçabilité des conseils fournis
- Définir un dispositif de contrôle interne associé

Notre démarche d'accompagnement de mise en conformité aux exigences de l'AMF

Une expertise métier et réglementaire adaptée à vos enjeux



Nos offres Conformité et Contrôle interne

Une offre d'accompagnement déclinée en deux volets auxquels s'ajoute un volet prestations complémentaires permet de répondre à vos besoins spécifiques. Il est également possible de prévoir aussi bien un accompagnement annuel, qu'une intervention ponctuelle.

CONTRÔLES

- ✓ Création d'un **plan de contrôles** adapté à votre activité de gestion
- ✓ Réalisation des **contrôles permanents et périodiques** en fonction de vos priorités
- ✓ **Restitution annuelle** des résultats de contrôles
- ✓ Production d'un **rapport de conformité** et de contrôle interne

1



PROCÉDURES & REPORTINGS

- ✓ Assistance à la **complétude de la FRA-RAC et des reportings réglementaires**
- ✓ Revue des **procédures**
- ✓ Analyse et **réponses à vos questions réglementaires** et appui dans vos relations avec l'AMF

2



PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES

- ✓ Réalisation d'un **audit / diagnostic de cadrage**
- ✓ **Production de reportings/documentations** à l'échelle de l'entité ou du fonds : ESG (LEC 29, SFDR), Produit (KID/KIID), etc.
- ✓ Accompagnement **agrément et structuration de fonds**
- ✓ Animation de **formations et ateliers (LCB-FT, ESG, anticorruption, abus de marché)**
- ✓ Service de **veille réglementaire**

3



NOS ATOUTS POUR VOUS ACCOMPAGNER



Une excellente compréhension de la gestion d'actifs (organisation, processus et systèmes) : de très nombreuses références sur toute la chaîne de valeur de l'Asset Management



Une équipe senior et réactive à la pointe de l'actualité réglementaire : une équipe chevronnée de séniorités complémentaires appuyée par une veille réglementaire rigoureuse



La maîtrise de l'ensemble de la réglementation applicable : une combinaison d'expertises conformité et juridique rompues à l'exercice



Une approche structurée et prête à l'emploi, adaptée à la nature de votre activité : une solution clé en main modulaire immédiatement opérationnelle pour votre activité



Une grande réactivité et la capacité à mobiliser rapidement nos équipes : un service de proximité personnalisable pour répondre à vos enjeux et feuilles de route réglementaires

Nos offres Finance Durable s'adressent à l'ensemble du secteur financier

Transverse

- > En appui à la fonction Conformité, pilotage de la mise en œuvre de la réglementation Finance Durable (MIF II, SFDR, Taxonomie) et amélioration du dispositif de gestion du risque réputationnel sur des thématiques de Finance Durable.
- > En lien avec les fonctions RSE et Finance, définition de la stratégie, pilotage des engagements, mise en place ou adaptation du reporting extra-financier aux évolutions normatives et réglementaires (CSRD, Pilier III) et optimisation du processus de reporting Groupe (reporting factory).
- > En lien avec la fonction Risques, intégration des risques ESG à la gouvernance et au pilotage des risques
- > Mise en place d'une gouvernance de la donnée ESG et aide au choix de data providers et de progiciels data ESG (approche Data Management).
- > Mise en place de sensibilisation et formations à la durabilité en interne.

Banque de Financement & d'Investissement

- > Evolution de la stratégie commerciale des BFI et appui au lancement de nouveaux produits et services durables (green & social bonds, dérivés, utilisation des nouveaux benchmarks...).
- > Mise en place du reporting Taxonomie et appui aux Directions des Risques dans l'intégration des risques ESG à la gouvernance des risques et au reporting pilier III.

Epargne Financière, Assurance vie & Wealth Management

- > Evolution de la stratégie de définition, de marketing et de distribution de l'offre d'épargne financière durable.
- > Revue des parcours Epargne pour intégrer les préférences des investisseurs finaux en matière de durabilité.

Nos interventions en Finance Durable



Services d'Investissement & Asset Management

- > Evolution de la stratégie marketing et distribution des asset managers & asset servicers pour généraliser l'offre durable.
- > Définition d'operating models d'impact (production de rapport PAI, calculs alignement à la Taxonomie UE & alignement aux Accords de Paris et UN PRI).
- > Mise en œuvre de l'intégration ESG dans la gestion d'actifs (labellisation, règles de gestion, contrôle permanent, engagement, reporting et communication).
- > Gouvernance de la data ESG, choix des data providers externes, intégration aux référentiels (agrégateur interne ou externe), OMS, PMS...
- > ESG as a services : conception et exécution de Due diligence et plan de contrôle ESG.

Banque de Détail

- > Evolution de l'offre durable et développement de nouveaux services pour encourager l'évolution des usages vers plus de durabilité (Open bankig / Beyond banking).
- > Mise en place du pilotage de l'offre durable (conforme aux critères de la Taxonomie) dans les outils et processus de distribution.
- > Revue des processus d'entrée en relation et de connaissance client entreprises pour maîtriser les risques ESG.
- > Inclusion bancaire et gestion de la clientèle fragile.

Assurance IARD & Prévoyance Santé

- > Evolution de l'offre Assurance Non-Vie et critères d'assurance responsable
- > Mise en place d'une démarche d'investissement responsable en tant qu'investisseur institutionnel et assureur

Nos publications et nos évènements



[SFDR – Fichier EET et reporting SFDR Niv 2 : Club de réflexion \(à venir - 20 janvier 2022\)](#)



[MIF II & Parcours Epargne – Notre analyse des impacts de l'intégration des préférences ESG sur les parcours épargne](#)



[Taxonomie – Analyse d'impacts et club de réflexion \(Octobre 2021\)](#)



[Banque au quotidien – Notre analyse des enjeux de la Finance durable pour les banques de détail](#)

Vos contacts



> **Vincent MOREAU**
Associé
vincent.moreau@ailancy.com
Mob. : +33 6 17 76 21 49



> **Laurent HASSAN**
Directeur Associé
laurent.hassan@ailancy.com
Mob. : +33 7 61 59 90 94



> **Arianne NGUYEN TRUONG**
Senior Consultant
arianne.nguyen-truong@ailancy.com
Mob. : +33 6 74 66 43 72



32 rue de Ponthieu
75008 Paris
contact@avanty.fr

